

78

## Il y aura une ZAC géante à Satory-Ouest

Le projet, piloté par l'Etat, a été validé par le conseil municipal. Mais la concertation patine aux yeux des associations.



Versailles. Le quartier de 180 ha devrait être aménagé d'ici à 2035 pour accueillir des logements, activités économiques ainsi que des voies nouvelles.

### VERSAILLES

PAR LAURENT MAURON

**C'EST UNE ÉTAPE** importante dans un dossier qui reste extrêmement épineux. Le principe de la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) pour le quartier de Satory-Ouest a été voté lors du dernier conseil municipal. Le dossier est pharaonique : piloté par l'Etat au titre d'une Opération d'intérêt national de 550 000 m<sup>2</sup> construits sur 236 ha, il devrait comprendre des logements, activités économiques et des voies nouvelles d'ici à 2035. Mais il demeure toujours aussi technocratique et peu partagé avec les associations. Celles-ci s'étaient déjà plaintes, en 2006, d'une concertation « manquant de précision ».

Ironie du sort, la ZAC Satory a été adoptée par la ville car celle-ci ne pouvait attendre fin septembre, date du prochain conseil, au risque de se trouver hors délais. Mieux encore, le vote a été effectué alors que les

1 500 pages du dossier d'impact ne sont même pas encore mises à disposition du public par la préfecture.

« Dix études préalables ont été faites pour un montant de 2,5 M€ en vue de l'étude d'impact et on n'en a jamais vu la couleur. Je doute d'ailleurs que les conseillers municipaux en aient bien saisi tous les enjeux. Cette situation est tout à fait contestable, d'autant que l'on nous les avait promis pour avril 2018. Comment se déterminer si on n'a pas l'information ? », tempête Claude Ducarouge de Sauvegarde et animation de Versailles et environs (Save).

« Nous ne publierons pas ces études. Elles sont consultables dans nos locaux mais n'ont pas vocation à être diffusées. Les associations le savent depuis longtemps », coupe l'établissement public d'aménagement Paris Saclay (EPAPS).

François de Mazières, maire (DVD) de Versailles, est bien embêté par cette polémique. « Le dossier sera consultable du 24 juillet au 24 septembre. L'agglomération doit aussi donner un avis en octobre.

D'ici là, les associations pourront s'exprimer et faire remonter des griefs », précise-t-il. Il rappelle que la ville « n'a pas la main » sur le dossier mais qu'elle a obtenu de nombreuses concessions de la part de l'Etat sur les logements, notamment.

### NOUVEAUX ÉCHANGES EN SEPTEMBRE

« Nous ne pouvions pas dire non à la ZAC. Tout aurait été retardé et l'on ne peut décemment pas s'opposer à un dossier piloté par l'Etat. La concertation de nos services avec l'établissement public est plutôt bonne selon moi », juge encore François de Mazières. L'élu a révélé à l'issue du conseil que l'échangeur sur le D 91, crucial dans cette affaire, ferait l'objet d'une enquête publique en 2020 et de travaux entre 2022 et 2023.

L'EPAPS assure qu'elle organise « depuis quatre ans » des ateliers et autres rendez-vous d'échanges. « Nous prévoyons, vers la mi-septembre, une réunion d'information et, s'il le faut, nous repousserons les dates de consultation du dossier d'impact », dit-on dans ses services.

VEZ VOUS

dernise

ation du confort hôte-  
crutements de pédi-  
étriciens sont égale-  
us. Le chantier doit  
ant cet été et se termi-  
t 2019. La rénovation  
a 26 chambres de la  
t la création de nouvel-  
es individuelles. Pen-  
e des travaux, le servi-  
suré sans aucune  
des soins.

reprend



LP/AURÉLIE FOULON

## Les polices municipales vont être mutualisées

Entre le 1<sup>er</sup>  
s étaient organisés

une importante administrative sont  
quintenaire de la D... J... I...